



## Communiqué de presse

### **ATELIER DE FORMATION DES FORMATEURS DES REPRESENTANTS DES PARTIS / CANDIDATS DANS LES BUREAUX DE VOTE**

#### **Elections Législatives du 27 Mai 2019**

**Antananarivo, le 9 Mai 2019** – Dans le cadre du Projet *Africa Democracy Strengthening* (ADS IV), financé par l'Agence de Développement International de la Suède (SIDA), l'Institut Electoral pour une Démocratie Durable en Afrique (EISA) organise depuis le 02 mai 2019, une série d'ateliers de formation des formateurs des délégués des partis/candidats dans les bureaux de vote en vue des élections législatives du 27 mai 2019 à Madagascar. Ces ateliers entrent dans le cadre des activités de soutien au processus électoral malgache, en collaboration avec la CENI. Elles se sont déroulées dans les 6 chefs-lieux de provinces et ont démarré respectivement les 2 et 3 Mai pour les provinces de Toamasina, Toliara et Fianarantsoa, et les 6 et 7 mai pour Antsiranana. Les provinces de Mahajanga et Antananarivo clôtureront cette série les 9 et 10 mai. Ces sessions d'information, de partage d'expérience renforcements de compétences en observation partisane des élections ont permis de former un total de 419 représentants des entités politiques et candidats indépendants, issus des 119 districts de l'île.

L'objectif était de mettre à la disposition des partis politiques et des candidats un corps de formateurs qu'ils pourront mobiliser à l'occasion des élections législatives. De façon spécifique, l'atelier visait à :

- Informer les partis/candidats du cadre légal régissant les élections législatives pour leur permettre d'identifier les droits et devoirs qui leur reviennent, y compris en matière de contentieux ;
- Proposer aux partis/candidats un ensemble d'outils et de stratégies en matière de surveillance partisane des élections ;
- Mieux préparer les partis/candidats sur la nécessité du déploiement, dans le cadre prévu par la loi, d'un mécanisme partisan de suivi des élections pour renforcer l'intégrité et la transparence et la confiance dans le processus électoral

Ces ateliers auront bénéficié aux représentants des partis ayant présenté des candidats et des candidats indépendants qualifiés pour les élections législatives de mai 2019. Tous les partis politiques ont bénéficié d'un représentant pour chaque province tandis que les candidats indépendants ont été appelés à désigner un représentant au niveau du district pour lequel ils ont déposé leurs candidatures.

Ce type d'initiative permet de mettre à contribution les principaux acteurs du processus électoral que sont les candidats en lice en les incitant à s'impliquer dans le suivi de celui-ci, en application des droits qui leur sont conférés par le cadre légal malgache. L'observation du jour du scrutin par les candidats, à travers le déploiement de leurs délégués dans les bureaux de vote, relève également des bonnes pratiques pour la crédibilité du scrutin et une meilleure acceptation des résultats. Outre l'expertise apportée par EISA, les commissaires électoraux, les techniciens de la CENI, les représentants du BIANCO sont également intervenus au cours des différentes sessions de formation.